



Dossier

Patrimoine & Culture

Page 24

Page 05

Élections municipales :
comment ça marche ?

Page 20

Les services techniques,
acteurs du quotidien

Page 28

Fin d'année 2025
à Jouars-Pontchartrain

Sommaire

03

Le mot du Maire

04

La médiathèque en images

05

Vivre-ensemble

06

Développement économique

08

Zoom sur l'actu

10

L'actualité en bref

14

Les papiers du numéro

20

Les dossiers du numéro

30

Vie des associations

36

Tribunes libres

37

Liste des délibérations

39

Agenda


Mairie de Jouars-Pontchartrain

1, rue Sainte Anne

78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN

Téléphone : 01 34 91 01 01**Site internet :** www.jouars-pontchartrain.fr**Courriel :** mairie@jouars-pontchartrain.fr**Facebook :** @jouarspontchartrain**Instagram :** @commune_jouarspontchartrain
Horaires
d'ouverture de l'accueil
Lundi : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 17h30**Mardi, mercredi, vendredi :**

8h30 - 12h00 / 14h00 - 17h15

Jeudi : 8h30 - 12h00**1^{er} samedi du mois :** 10h00 - 12h00Parc Haute Vallée de
naturel régional Chevreuse

Photo couverture : Mairie de Jouars-Pontchartrain | **Directeur de la publication :** Thomas Mengelle-Touya | **Commission communication, numérique et développement économique :** Patryk Magnier, Flavie Hourtolou, Jérôme Lemoine, Pierrette Defrance, Andreia Bernard, Catherine Jacob, Laurent Gisquet, Pascal Marteau | **Service communication :** Pascale Fleriag, Alessandra Fichepain, Emma Pomarel
Crédits photos : Canva, Mairie de Jouars-Pontchartrain, ABC&O, RC78, Xavier Marmouset (photographe), CMDJP, LECEF, Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF) | **Conception graphique :** Marion Duquenoy Datin | **Impression :** Grillet Impressions



Le mot du Maire

Chère Chartripontaine, Cher Chartripontain,

La mandature touche à sa fin et a été marquée par des événements particulièrement imprévisibles, entre la crise sanitaire, l'envolée du coup des matières premières ou le changement de maire à mi-mandat. Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochain. Elles seront l'occasion pour chaque Chartripontain d'exprimer son choix pour l'avenir de la commune.

Je veux aujourd'hui exprimer auprès de vous tout le plaisir de travailler au quotidien avec les agents communaux. C'est une centaine de personnes qui œuvrent à votre service chaque jour. Elles ont la charge d'assurer aux habitants les meilleures conditions d'une vie paisible, sûre et agréable au sein de la commune.

Je commencerai par les personnels des services techniques, auxquels nous avons consacré un dossier sur leurs missions dans ce journal. Ils jouent un rôle majeur dans le quotidien de la collectivité en entretenant le territoire communal, les bâtiments et les équipements municipaux. Leur savoir-faire et leur expertise sont essentiels pour maintenir et améliorer le cadre de vie des Chartripontains.

Concernant le personnel chargé de nos enfants et de nos jeunes, les tâches qui leur sont confiées sont nombreuses et diverses : assister les maitresses des classes maternelles (ATSEM), régir le service de restauration, entretenir les locaux et le matériel, accueillir les enfants en dehors du temps scolaire, offrir à nos jeunes des activités favorisant leur épanouissement. Leur mission est essentielle car, aux côtés des parents et des enseignants, ils inculquent à nos jeunes d'utiles savoir-faire et savoir-être.

La sécurité constitue également un axe essentiel de la vie communale. Elle est assurée par nos policiers municipaux, qui veillent au respect du code de la route, assurent la surveillance du territoire communal et mènent des actions de sensibilisation auprès des Chartripontains en matière de prévention et de sécurité.

Bien d'autres agents « sont sur le pont » pour assurer d'appréciables services aux Chartripontains. Ainsi, en est-il des personnels administratifs, de l'équipe de la médiathèque, des agents de l'Espace France services et de l'agence postale communale.

À tous ces personnels, j'adresse de vifs remerciements pour leur sérieux, leur dévouement, leur sens du service public, précieuses qualités qui ont grandement facilité la tâche des élus.

Au plaisir de vous retrouver les 15 et 22 mars prochains dans les bureaux de vote. L'élection de la future équipe municipale est un moment important de la vie communale car c'est elle qui aura à gérer votre quotidien et déinira les perspectives pour l'avenir de la commune.

Bien chaleureusement.

Thomas Mengelle-Touya
Maire de Jouars-Pontchartrain



1



2



3



4



5



6



7



8

1. Festival du conte : «Le Monde des Petites Âmes»

2. Festival du conte : «Maria des mers»

3. «Zaïna» : Spectacle de fin d'année offert par la commune de Jouars-Pontchartrain

4. Théâtre «Toqué avant d'entrer»

5. Club Manga, avec Mélanie, bibliothécaire

6. Biblis en folies : Jeux de société

7. Festival de théâtre amateur

8. «Jeunes talents à la page» : Concert Quintette Europe

Prochaines élections, comment cela se passe ?

Les élections municipales : comment ça marche ?

Les prochaines élections municipales et communautaires auront lieu le 15 mars (1er tour) et le 22 mars (2nd tour).

Il s'agit d'un rendez-vous démocratique important car elles permettent aux habitants de choisir les femmes et les hommes qui vont gérer la commune pendant six ans et prendre des décisions qui influencent directement la vie quotidienne.

Tout d'abord, les électeurs se rendent aux urnes pour élire des conseillers municipaux. Ce sont ensuite ces conseillers, lors du 1er conseil municipal suivant les élections, qui désigneront le Maire et ses adjoints.

Ces élections se déroulent selon un scrutin de liste à deux tours et permettront de désigner à la fois les conseillers municipaux et les conseillers communautaires.

Les électeurs votent pour une liste complète de candidats, sans pouvoir rayer ou ajouter de noms. Chaque liste présente un projet pour la commune et une équipe prête à le mettre en œuvre.



Pour être élue dès le premier tour, une liste doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %). Si aucune liste n'y parvient, un second tour est organisé. Celles ayant obtenu au moins 10 % des voix peuvent s'y maintenir.

La liste arrivée en tête bénéficie alors d'une prime majoritaire, qui lui garantit une majorité de sièges au conseil municipal, afin d'assurer une gouvernance stable. Les autres sièges sont répartis proportionnellement entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages.

Une fois le conseil municipal élu, les nouveaux conseillers se réunissent pour élire le maire et ses adjoints. Ensemble, ils forment l'équipe municipale chargée de conduire les projets et de représenter la commune.

Voter aux élections municipales, c'est participer activement à la vie locale et contribuer aux choix qui façonnent l'avenir des communes.



Si vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote, pensez à la procuration.



Pépites du commerce 78

Dans le cadre du label « Pépites du commerce » porté par la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Versailles, deux commerces de Jouars-Pontchartrain ont été distingués parmi une centaine de candidats.

La chocolaterie Cédric Turmel a reçu une « Pépité d'argent » pour la qualité de l'accueil de ses clients. Boleed est également primé pour son dynamisme en matière de digitalisation.

Ces distinctions soulignent l'engagement et le savoir-faire de nos commerces de proximité.



Retour sur la soirée de Noël des entrepreneurs

Le samedi 9 décembre s'est tenue la soirée de fin d'année des entrepreneurs locaux dans la commune de Beynes. Environ une centaine d'entrepreneurs de Jouars-Pontchartrain et de Beynes, ont répondu présents pour partager un moment d'échanges et de convivialité. Ces rencontres organisées par les 2 collectivités, favorisent les synergies, les mises en relation et contribuent au développement économique local.

Bienvenue à...

WADHA

Restaurant indien
23 bis route de Paris
Tél : 01 30 54 51 97

Laryssa Rodrigues

Manucure et coiffure
20 route du Pontel
Sur RDV au 06 50 16 35 08

Julia Bien-Être

Massage bien-être
8 rue des Artisans
Sur RDV au 06 17 52 15 80

Foodtrucks en soirée

à Jouars-Pontchartrain

parking du foyer rural

MARDI

BOTAFOGO CHURRASQUEIRA

Spécialités portugaises

07 58 82 47 05

MERCREDI

MG CARRIBEAN

Spécialités caribéennes

07 58 82 47 05

JEUDI

LDCO

Pizzeria

07 69 31 50 04

VENDREDI

MAISON PRAJAULT

Spécialités aveyronnaises

06 61 81 92 33

Vos prochains marchés animés

Dimanche 22 mars - **Marché de la Saint-Patrick**
Bière pression offerte

•
Dimanche 5 avril - **Marché de Pâques**
Chasse aux trésors

•
Dimanche 31 mai - **Marché des locavores**
Concours de tartes aux pommes

Ça s'est passé au CoworkingJP

Plusieurs ateliers ont ponctué le calendrier du CWJP. En voici quelques exemples :

- **Les ateliers "Convergences by 2Tonnes"** par **Antoinette ROUVERAND**, animatrice certifiée. Sous la forme d'un business game, cet atelier vient questionner les enjeux contradictoires auxquels font face les entreprises : compétitivité, pérennité et responsabilité (sociale / environnementale).
- « **Découvrir et comprendre le bitcoin** » par **Élodie Lué** : pour découvrir comment fonctionnent les cryptomonnaies et quels sont les avantages pour les entreprises et les commerces.
- « **les Huiles essentielles de l'immunité** » par **Isabelle Felizaz**, Naturopathe et diététicienne en devenir, installée au CoworkingJP.
- « **Les neuro-atypies et les troubles de l'apprentissage** » par **Laureline AFCHAIN**, Coach et Naturopathe
- « **Se lancer ou approfondir sa pratique d'Instagram** » Dans le cadre du programme "Petites Villes de Demain", les managers de commerce des villes de Beynes et de Jouars-pontchartrain vous partagent leur expertise en communication pour vous lancer et avancer sereinement sur Instagram.

Journée Portes Ouvertes : la formation professionnelle dans tous ses états

Le vendredi 22 mai, le CowokingJP vous ouvre ses portes le temps d'une journée dédiée à la formation et à la carrière professionnelle.

Que vous soyez salariés, indépendants, formateurs ou entrepreneurs, venez découvrir un lieu vivant où apprendre, transmettre et évoluer prennent tout leur sens.

Au programme : séances photos et vidéos pour votre image professionnelle, café rencontre avec nos partenaires, clubs d'entrepreneurs locaux, speed coachings, ateliers autour des thèmes : la certification Qualiopi, l'IA au travail, le bilan de compétence et la VAE ...

Une journée pour s'informer et s'inspirer.

Bienvenue au CoworkingJP



Forgam Invest
Transactions
immobilières



Amaury P.
Télétravailleur



Aurélie M.
Télétravailleuse



Conseil Toit
Expert en toiture



Breathe
Conseil et formation
professionnelle



Coworking
Jouars-Pontchartrain

Vos prochains RDV au CoworkingJP !

Le 10 mars

Matinale CPME78 - Entreprises en difficulté

Les leviers immédiatement actionnables
(atelier pratique) par Edouard LABROUSSE de
l'entreprise VigiSociale.

Les 26 mars, 16 avril et 28 mai

Soirées thématiques de l'association Unisson

En salle de conférence du CoworkingJP

Cafés de l'entrepreneuriat

**Vous êtes usagers
ou intéressés par le
CoworkingJP ?**



RDV au Colab' Café

18

mars

16

avril

29

mai

15

juin

inscriptions : bienvenue@coworkingjp.fr

**Vous êtes entrepreneurs
ou commerçants ?**



RDV au Café Entrepreneurs

9

mars

3

avril

8

juin

10

juillet

inscriptions : s.bataillet@jouars-pontchartrain.fr

**Vous souhaitez valoriser,
soutenir l'entrepreneuriat
au féminin ?**



RDV Autour d'un Café

13

mars

10

avril

22

mai

26

juin

inscriptions : pdyevre.fe78@gmail.com



Développement économique

Contrat d'aménagement régional (CAR)

Lundi 19 janvier 2026, Monsieur le Maire, Thomas Mengelle-Touya, accueillait Monsieur Dugoin-Clément, Vice-président de la Région Ile-de-France en charge du logement, de l'aménagement durable du territoire et du SDRIF-Environnemental dans le cadre de la signature d'un Contrat d'Aménagement Régional (CAR).

Ce contrat comporte deux opérations soutenues par la Région Ile-de-France à hauteur de 800.000€ :

1. Rénovation énergétique et extension du groupe scolaire Jacques Prévert : 400.000€

Le projet prévoit la rénovation énergétique du groupe scolaire afin de diminuer ses consommations et son impact sur l'environnement. Les travaux concernent l'isolation, l'éclairage, les systèmes de ventilation, les menuiseries, le remplacement des chaudières à gaz et permettront ainsi un gain énergétique d'environ 45,3 %. L'extension de deux bâtiments permettra de créer 5 classes supplémentaires, un dortoir, et d'adapter les locaux pour les centres de loisirs.

2. Réaménagement du Gymnase Phélypeaux : 400.000€

Le projet porte sur l'amélioration de la fonctionnalité des équipements et permettra un gain énergétique de 55,5%.

Les travaux porteront sur une réorganisation de la circulation afin d'accéder directement aux salles avec une accessibilité PMR, les vestiaires, les sanitaires et l'optimisation des espaces de gestion.

La rénovation énergétique prévoit le renforcement de l'isolation, la modernisation du chauffage, de l'éclairage, de la ventilation et le remplacement des menuiseries.

Nous remercions la Région Île-de-France pour son soutien dans la mise en œuvre des projets de rénovation de la commune.

Environnement

Avis de participation du public par voie électronique

Régularisation en aménagement hydraulique du barrage de la retenue du Désert sur la commune de Jouars-Pontchartrain.

Depuis plusieurs années, lors des périodes de crue, il est impossible de faire fonctionner à 100 % le « bassin du Désert », qui est destiné à réguler le débit d'eau et à éviter les inondations.

Le SIAMS, gestionnaire de l'ouvrage au titre de la compétence GEMAPI, souhaite réaliser des travaux de sécurisation, afin de maximiser la protection des habitants des hameaux de la Richarderie et celui de Chennevières, régulièrement victimes d'importantes inondations. Les travaux, qui ont d'ores et déjà été autorisés par la DDT, service eau, via un porter à connaissance il y a deux ans, devraient avoir lieu cet été. La présente enquête vise à soumettre à l'avis du public le classement de cet ouvrage comme aménagement hydraulique, ce qui permettrait de mobiliser les subventions nécessaires à la réalisation des travaux prévus prochainement.

Cette consultation aura lieu exclusivement par voie électronique, suivant les modalités décrites ci-dessous.

La participation du public s'effectue par voie électronique selon les modalités des articles L123-19 et R123-46-1 du Code de l'environnement. **Elle se déroulera du 16 février 2026 au 18 mars 2026 inclus, soit pendant 31 jours.**

Un registre dématérialisé sera mis en ligne à l'adresse suivante: <https://www.registre-numerique.fr/amenagement-barrage-jouars-pontchartrain>

Le registre dématérialisé vise à permettre au public de déposer des observations, les consulter et prendre connaissance des réponses du maître d'ouvrage: le syndicat intercommunal d'aménagement de la Mauldre supérieure et de ses affluents (S.I.A.M.S.).

Les observations et propositions peuvent également être transmises à l'adresse électronique suivante: amenagement-barrage-jouars-pontchartrain@mail.registre-numerique.fr

Retrouvez l'avis d'enquête et le plan des travaux sur notre site internet ou en scannant le QR code suivant.



Environnement

Gloire de Pontchartrain

Quelques précisions doivent être apportées suite à notre article sur la pomme locale appelée « Gloire de Pontchartrain », paru dans le journal communal de juin 2025.

La « Gloire de Pontchartrain » provient en réalité d'une autre variété ayant le même code génétique, espacée de moins de 100 kilomètres, la « Belle de Joséphine de Brie ».

Il semblerait que la variété « Gloire de Pontchartrain » soit arrivée sur notre territoire par un arboriculteur

ayant déplanté et multiplié la variété d'origine « Belle de Joséphine de Brie », puis rebaptisé une nouvelle variété sur notre territoire, la « Gloire de Pontchartrain ».

Si vous souhaitez vous procurer cette variété, elle est disponible aux pépinières du plateau de Versailles situées à Crespières.

Elle n'en reste pas moins une pomme locale que la commune a à cœur de remettre au goût du jour.

Peut-être se retrouvera-t-elle sur notre marché dominical dans quelques années ...

Travaux

Tunnel de Chennevières, les travaux avancent

Grâce aux fermetures continues du tunnel de Chennevières, 24h/24 pendant les vacances de la Toussaint, les travaux de modernisation ont pu progresser de manière significative. Chaque journée de fermeture complète a permis d'éviter une semaine de fermeture nocturne, représentant au total un gain équivalent à près de trois mois de travaux.

Les prochaines **fermetures prolongées** (au-delà du créneau habituel de 22h à 5h) sont programmées comme suit :

Sens Paris-Provence

- du 2 au 6 mars, fermeture 24h/24
- du 9 au 12 mars, de 22h à 12h
- du 20 au 24 avril, fermeture 24h/24
- du 27 au 30 avril, fermeture 24h/24

Sens Province-Paris

- du 23 au 27 février, fermeture 24h/24

Retrouvez tout le calendrier prévisionnel des fermetures du tunnel via ce QR code.



Pour rappel, afin de garantir la sécurité des usagers lors des déviations de nuit, un éclairage nocturne est maintenu pendant toute la durée des travaux sur la route de Paris et la route du Pontel, facilitant la circulation dans le centre-bourg.



Solidarité

Merci à la DIM !

Le mardi 27 janvier, Monsieur le Maire, Thomas Mengelle-Touya, accompagné de Patryk Magnier, adjoint au développement économique et à la communication et de Monique Bucher, 1ère adjointe, a remercié les membres de l'association de la DIM (Diffusion de l'Information Municipale) pour leurs services rendus à la collectivité durant près de 20 ans, en distribuant notre journal communal dans vos boîtes aux lettres à chaque édition.

La difficulté pour trouver des bénévoles dynamiques et disponibles n'a pas permis à la DIM de continuer cette mission dans de bonnes conditions.

Désormais le journal sera distribué par un prestataire. Nous espérons pouvoir trouver une autre alternative dès que possible.

Nous remercions chaleureusement tous les membres de la DIM qui ont participé à cette belle aventure depuis toutes ces années.



L'actualité en bref

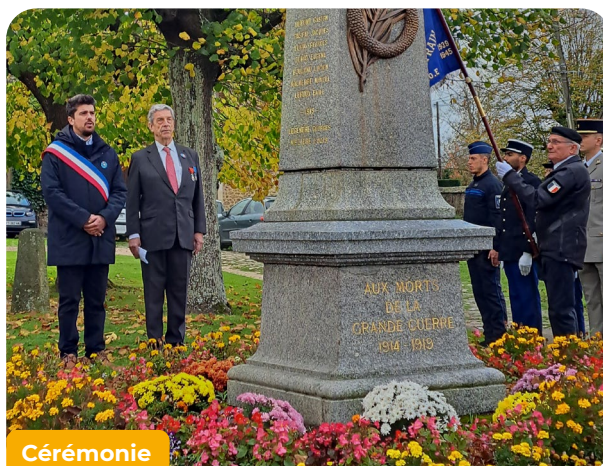


Événement

Deuxième soirée Halloween

Vendredi 31 octobre, les animations d'Halloween ont rassemblé de nombreux habitants autour de moments festifs et effrayants, pour le plus grand plaisir des petits comme des grands.

Dès l'après-midi, le concours de sculptures de citrouilles et le Roller Horreur ont lancé les festivités. La soirée s'est poursuivie au Foyer rural et au gymnase Phélypeaux, transformés pour l'occasion en véritables terrains de jeux effrayants : concours de déguisements, escape rooms et de nombreuses animations ont rythmé l'événement. Un grand merci aux partenaires, associations, animateurs et agents mobilisés pour la réussite de ce moment convivial.



Cérémonie

Cérémonie du 11 novembre 2025

Mardi 11 novembre, Monsieur le Maire Thomas Mengelle-Touya, le maître de cérémonie Monsieur Emmanuel Rousseau et les membres de l'Union Nationale des Anciens Combattants ont offert à la commune une belle cérémonie pour rendre hommage à celles et ceux morts pour notre patrie. La cérémonie s'est clôturée par un pot convivial propice aux partages.

Un grand merci à tous pour votre présence.

Solidarité

Distribution des colis des aînés

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a procédé à la distribution des colis de fin d'année à destination des aînés de la commune. Cette initiative s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale, fidèle à l'esprit des fêtes. Lors du premier jour, les élèves de la classe de 6^e4 du collège Saint-Simon ont accueilli les seniors en leur offrant une carte de vœux réalisée spécialement pour l'occasion, créant un beau moment de partage intergénérationnel. Au total, 212 colis « une personne » et 168 colis « deux personnes », composés de douceurs de fin d'année, ont été remis.



Transition écologique

Les permanences France Renov'

France Renov' vous propose désormais des permanences sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines. Elles ont lieu sur rendez-vous, le troisième vendredi de chaque mois, en alternance sur Jouars-Pontchartrain, Montfort-l'Amaury et Thoiry. Lors de ces permanences, des conseillers vous informent gratuitement sur la rénovation énergétique et les aides financières.

Les prochaines permanences prévues à Jouars-Pontchartrain dans l'Espace France services auront lieu les 20 février et 20 mai. Prise de rendez-vous entre 14h et 17h30 sur www.alec78.org/logement.



Don de LECEF aux écoles

En novembre 2025, les membres de l'association LECEF (Les Ecoles Chartriptontaines en Fête) ont remis un chèque de 3200€ à l'école maternelle Hélène Boucher. Un grand merci à l'association pour leurs actions durant l'année qui permettent de récolter des fonds pour aider les écoles à financer des projets, des sorties, des spectacles pour les enfants.



Remise des passeports du civisme

Le vendredi 7 novembre 2025, les élèves des trois classes de CM1 de l'école Jacques Prévert ont reçu leur passeport du civisme. Réalisé en collaboration avec les enseignantes, ce dispositif propose une douzaine d'actions individuelles et collectives permettant aux enfants de s'engager concrètement. Les différentes actions, réparties en six thématiques, ont été présentées par Mme Hélène Ramalho, adjointe déléguée à la jeunesse et au scolaire, accompagnée de plusieurs ambassadeurs. Un projet porteur de valeurs pour développer le sens civique des jeunes Chartriptontains.



Solidarité

Jouars-Pontchartrain à fond pour le Téléthon

Les 13 et 14 décembre, le gymnase Phélypeaux a accueilli un événement sportif au profit du Téléthon. Grâce à la participation des habitants et au soutien des associations Jouars Country & Line Danse ainsi que du Club Athlétique de Beynes, 1 600 € ont pu être récoltés. Organisé bénévolement par le service des sports et la Villa Jeunes, en collaboration avec l'ASCM, ce moment a permis de conjuguer convivialité et solidarité, démontrant l'engagement des Chartripontains pour cette belle cause.



Sport

Un peu de sport avant les vacances !

Le service des sports de la commune en collaboration avec l'ASCM (Association Sportive et Culturelle de la Mauldre) a organisé le vendredi 19 décembre une fin d'après-midi sportive au gymnase Phélypeaux pour petits et grands. De nombreuses activités ont été proposées comme du Kin-ball, un parcours de motricité, du tennis de table, des structures gonflables... Une bonne mise en jambe avant les vacances !

Cérémonie

L'engagement professionnel mis à l'honneur

Samedi 22 novembre 2025, Monsieur le Maire, Thomas Mengelle-Touya, et les élus ont eu le plaisir de remettre les médailles du travail et agricoles aux habitants et aux agents de la commune.

Cette distinction récompense l'engagement professionnel des individus et l'ancienneté dans les services. La cérémonie s'est terminée autour d'un pot riche en convivialité et en bonne humeur.

Bravo à toutes et à tous !



Solidarité

Ateliers numériques

L'espace France services de Jouars-Pontchartrain vous propose un accompagnement personnalisé pour se

familiariser avec la visioconférence en participant à des ateliers gratuits sur la plateforme Innodom.

Les prochains ateliers seront sur le thème de la sécurité routière, ils auront lieu de 15h à 16h30 selon le planning suivant :

- **Lundi 23 février** – « Conseils piétons »
- **Mardi 10 mars** – « Le vélo »
- **Mardi 24 mars** – « Les transports en commun »
- **Lundi 20 avril** – « Quiz récap : Sereins sur la route ! »

Pour plus d'informations, contactez les agents de l'espace France services : 01 79 92 17 31.

**France
services**



Événement

Vœux du Maire 2026

Au cours du mois de janvier, Monsieur le Maire, Thomas Mengelle-Touya, a présenté ses vœux à l'ensemble des acteurs de la commune.

Le 13 janvier, au foyer rural, il a réuni les associations chartripontaines, les partenaires de la collectivité, les commerçants et entrepreneurs locaux et les agents municipaux, en présence des élus, de Madame Anne-Sophie Ronceret, Députée de la 10^e circonscription des Yvelines et de Monsieur Nicolas Ventre, Sous-Préfet de l'arrondissement de Rambouillet.

Les vœux se sont également poursuivis lors du marché dominical, avec la remise des prix du concours de décorations de Noël et un moment de convivialité partagé avec les habitants.

Sécurité

Installation d'un radar pédagogique

Un radar pédagogique connecté a été mis en place pour analyser en temps réel les vitesses de l'ensemble des véhicules qui traversent le hameau de Jouars. Un dispositif de feux récompenses a également été déployé en novembre 2025. Le premier résultat : une baisse moyenne de l'ensemble des véhicules d'environ 11km/h dans ce hameau. Cet essai a été complété d'un comptage et d'une classification des véhicules. L'ensemble des données collectées est en cours d'analyse par les services techniques et le CD78. Une réunion de travail se tiendra prochainement avec les administrés du hameau afin de proposer la meilleure solution technique à la réduction de la vitesse des véhicules ainsi que la sécurisation des déplacements piétons.



« Allô Monsieur Le Maire »

Monsieur le Maire est à votre écoute un jeudi tous les 15 jours, sauf exception, de 14h00 à 16h00 sans rendez-vous, pour échanger librement sur le sujet de votre choix.

Dates des jeudis concernés disponibles sur le site internet : www.jouars-pontchartrain.fr/allo-monsieur-le-maire/

ou via le QR code ci-contre.

Pour le joindre, contactez le au **01 34 91 01 02**.





Les papiers du numéro

La maison médicale est née !

C'est à l'initiative du Docteur Andrès NOVILLO, médecin généraliste de la commune, que le projet de création d'une maison médicale au sein de l'hôpital de Jouars-Pontchartrain a vu le jour.

L'idée était de créer une structure suffisamment attractive pour permettre l'installation de futurs médecins. Pour cela, le Docteur NOVILLO joue un rôle particulièrement actif en accueillant régulièrement des internes de la faculté de médecine de St Quentin et ainsi former des « docteurs-juniors » dont certains pourraient intégrer cette nouvelle structure. Celle-ci prévoit l'ouverture de 6 cabinets médicaux.

Pour piloter le projet, un groupe de travail a été créé il y a presque 1 an comprenant, outre le Docteur NOVILLO, référent médical, M. MENGELLE-TOUYA, maire de la commune, et la direction de l'hôpital. Toutes les problématiques relatives au projet ont été soigneusement étudiées : travaux d'aménagement, équipements médicaux, financement, mode de fonctionnement.

Grâce à une étroite coopération entre la Commune et la direction de l'hôpital, une convention liant les deux parties a été établie et sera soumise à l'examen du prochain conseil municipal.

Les derniers coups de pinceau sont en train de sécher et l'installation proprement dite de deux médecins (Dr HUSSON et Dr NOVILLO) va pouvoir se concrétiser sous quelques semaines. Cette implantation va permettre de mutualiser les ressources entre l'hôpital, l'EHPAD et la Commune et faciliter l'installation de nouveaux praticiens, en particulier des jeunes médecins aspirant à travailler en équipe.



Dans la pratique, c'est l'hôpital qui gèrera directement la location des cabinets aux médecins, dans le cadre d'une convention de gestion ville/hôpital. La Commune va prendre en charge les frais d'équipement et les travaux des futurs praticiens. Un budget de 80.000 € sera proposé pour l'exercice 2026 qui comprendra le vote d'un financement pour l'hôpital afin de compenser la réalisation des travaux d'aménagement par leurs soins, bien loin du coût de la création in extenso d'une maison médicale.

Le Docteur NOVILLO, le maire et les élus avaient à cœur de voir ce projet se réaliser car il faut répondre de manière urgente à la pénurie de médecins dans notre commune. Il n'aurait cependant pas pu être mené à bien sans la parfaite écoute et le ferme engagement de Messieurs FLEURENTDIDIER et CHHENG, l'équipe de direction de l'hôpital. Qu'ils en soient ici vivement remerciés.

Labellisation de JP

Label «Villes et villages fleuris», 3ème pétale pour la commune !

Ce label récompense non seulement le fleurissement des communes, mais aussi leur engagement à favoriser un bon cadre de vie aux habitants.

Jouars-Pontchartrain a obtenu deux pétales lors de sa participation en 2024. Cette année, la commune concourait pour tenter d'obtenir un troisième pétale.

L'objectif a été atteint, notre collectivité est fière de ce troisième pétale, synonyme d'un travail conjoint entre les agents des services techniques et les élus.



Label «Ville prudente»

Notre commune a reçu un 2ème cœur pour le label « Ville Prudente ». Ce label récompense les communes qui s'engagent pour la prévention et la sécurité routière.

Merci pour le travail réalisé par la Police municipale et toutes les équipes ayant participé à cette réussite !



Création du verger des naissances

Fin novembre 2025 a eu lieu l'inauguration du "Verger des naissances" au square Paul Valéry.

Dans ce lieu calme et verdoyant, 12 arbres fruitiers ont été plantés (poiriers, cerisiers, pommiers) par les agents des espaces verts de la commune.

Deux arbres représentent une année de mandat écoulée et entre chaque arbre ont été disposés des panneaux avec les prénoms des enfants nés depuis 2020*.

L'occasion de se promener le week-end en famille et de tenter de retrouver le prénom de son/ses enfant(s). Rendez-vous dans quelques années pour y cueillir des fruits !

La conception graphique a été réalisée par le service communication et leur fabrication a été confiée à une entreprise locale.



*Les panneaux des années 2025 et 2026 seront finalisés une fois chaque année écoulée.

Suivi et protection des chauves-souris du château : une démarche de vigilance partagée

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du château, la commune a souhaité être informée des mesures mises en place par l'association Histoire et Patrimoine de Jouars-Pontchartrain, afin de préserver la colonie de chauves-souris présente sur le site. Sans intervenir directement dans la conduite des travaux, elle veille à suivre leur avancement et à rester attentive à l'évolution de cette colonie, en lien avec les acteurs concernés.

Le saviez-vous ?

Des murins à oreilles échancrées se nichent dans les différents bâtiments du château de Jouars-Pontchartrain.

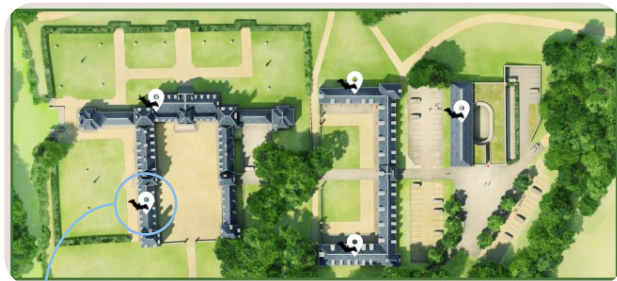
Ces chauves-souris, bien que discrètes et souvent méconnues, jouent un rôle essentiel dans l'équilibre de notre environnement.

Pourquoi les protéger ?

Les chauves-souris sont des espèces protégées, particulièrement utiles à l'écosystème. Insectivores pour la majorité d'entre elles, elles contribuent naturellement à la régulation des populations d'insectes, dont certains peuvent être nuisibles. Leur présence est également un indicateur de la qualité des milieux naturels.

Malgré leur utilité, les chauves-souris sont aujourd'hui fragilisées par la disparition de leurs habitats, les désagréments liés aux activités humaines, notamment les nuisances sonores et lumineuses et les prédateurs comme les chats domestiques.

Les sites anciens comme les châteaux, les greniers ou les caves constituent souvent des refuges indispensables à leur survie.



Localisation des gîtes à chauve-souris dans les bâtiments.



Comment les préserver ?

La protection des chauves-souris repose avant tout sur le respect de leurs habitats et de leurs cycles de vie. Sur le site du château, il est conseillé de :

- Ne pas obstruer les entrées des gîtes (habitat des chauves-souris) ;
- Surveiller et contrôler la divagation des chats ;
- Minimiser les activités nocturnes sur le site et aux alentours.

Murin à oreilles échancrées @C.Robiller

Point sur les finances de la commune

La commune votera son budget après les élections municipales, afin de permettre aux futurs élus d'adapter les décisions budgétaires 2026 à leur programme.

Parmi les indicateurs qui sont étroitement surveillés :

- L'excédent de fonctionnement qui s'élève cette année à plus de 800.000 €, en nette amélioration.
- Une baisse significative des dépenses de fonctionnement (- 1.000.000 €).
- Un excédent des exercices antérieurs de 3,4 millions d'euros.

Après une forte période inflationniste, la commune retrouve peu à peu des marges de manœuvre qui lui permettent de faire face à ses investissements.

Ces bons résultats sont notamment le fruit de la montée en compétence des agents qui permet un suivi budgétaire de plus en plus rigoureux et pointu malgré le désengagement constant de l'Etat (- 700.000 € par an par rapport à 2012) et le recrutement d'une cheffe de projet (financée à 75 % par Petite Ville de Demain pendant 6 ans) dédiée au suivi des projets et à la recherche des subventions : **6 millions obtenus sur le mandat grâce à PVD** qui permet de maximiser le montant des subventions. (Financement du parc de loisirs, de l'église, des voies vertes, de JP3, du gymnase Phélypeaux, ...).

Concessions funéraires, pensez à mettre vos informations à jour

La gestion des cimetières communaux relève de la responsabilité de la mairie. Pour assurer un suivi efficace des concessions funéraires et maintenir un lien avec les familles, il est indispensable que les dossiers de concession soient régulièrement mis à jour.

Les titulaires de concessions, ainsi que leurs ayants droit, sont invités à se présenter en mairie en cas de changement de situation : nouvelle adresse, modification des coordonnées téléphoniques ou électroniques, décès du concessionnaire, ou évolution des ayants droit.

Ces informations permettent à la commune de contacter les familles en cas de besoin, notamment pour des questions administratives ou liées à l'entretien du cimetière.

Il est également important de vérifier la durée de validité de sa concession. Les concessions sont accordées pour une période limitée et doivent être renouvelées lorsqu'elles arrivent à échéance. Le renouvellement doit être effectué dans les délais* prévus par la réglementation, afin d'éviter toute procédure de reprise par la commune.

Pour plus de sérénité, il est donc conseillé aux familles de s'informer régulièrement sur la situation de leurs concessions.

Le service des affaires générales reste à votre écoute pour vous accompagner, répondre à vos questions et vous guider dans vos démarches.

Pour toutes informations complémentaires, merci de contacter la mairie au 01 34 91 01 01.



*À retenir

À Jouars-Pontchartrain, les concessions funéraires sont accordées pour une durée limitée de 15 ou 30 ans. À l'issue de cette période, elles doivent être renouvelées par le concessionnaire ou ses ayants droit.

- Un délai légal de 2 ans est prévu après la date d'échéance pour effectuer le renouvellement.

Pendant ce délai, la concession ne peut pas être reprise par la commune.

- Au-delà de ces 2 ans sans renouvellement, la concession peut être reprise par la mairie, conformément à la réglementation en vigueur.



Approbation du Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme de Jouars-Pontchartrain a été approuvé lors du Conseil municipal du 25 septembre 2025 et il est exécutoire depuis le 14 novembre 2025.

Ce plan a été cité en référence par la Région Île-de-France pour son engagement environnemental lors d'une formation sur le SDRIF-e (Schéma Directeur de la Région Île-de-France Environnemental) et les ICU (îlots de chaleur urbains) organisée par le CNFPT en partenariat avec l'AITF (Association des ingénieurs territoriaux de France).

Depuis la loi Climat et Résilience de 2021 et la trajectoire ZAN, les collectivités doivent intégrer l'adaptation au changement climatique dans leurs documents d'urbanisme.

Notre PLU a démontré qu'il est en compatibilité avec le SDRIF-e et en cohérence avec cette vision de protection du territoire à travers les documents suivants :

- Une OAP thématique Nature et Résilience avec notamment la mise en place d'un coefficient de biotope.
- Le PADD avec son axe 1 qui a pour objectif de préserver et de renforcer le cadre de vie naturel.
- Des outils règlementaires :
 - Un zonage permettant de préserver le patrimoine naturel et les fonds de jardin.
 - Un règlement adapté pour chaque zone favorisant notamment la biodiversité.
 - Des éléments remarquables du paysage protégés pour leurs caractéristiques écologiques.
 - Des OAP sectorielles permettant de promouvoir les espaces de transition.

À noter que les services « Aménagement Cadre de Vie » et « Urbanisme » ont commencé à répertorier les futures adaptations mineures à apporter à ce nouveau Plan Local d'Urbanisme.

PLU : Que sont devenus vos contributions ?

Vous avez été 78 contributeurs à participer au PLU 2025. Après son approbation en septembre 2025, la Mairie continue le travail pour répondre au plus près des attentes exprimées. Nombre de vos attentes dépendent de partenaires extérieurs comme le Département.

Voici les dernières nouvelles :



Sur l'Avenue du Château, après l'installation de feux tricolores provisoires (qui font partie des mesures compensatoires pour la gêne subie par les habitants du fait des travaux sur le tunnel de la RN12), les services techniques travaillent sur l'implantation à partir de juin 2026 de feux définitifs ainsi qu'au réaménagement du carrefour. Le Département a déjà donné son accord. La Mairie va également déplacer les panneaux d'entrée de ville suivant le schéma ci-dessus. Cela permettra de passer le tronçon à 30 km/h, de manière à apaiser la circulation et le bruit subi quotidiennement par les riverains.

Sur la Rue de Neauphle, il ne sera pas possible d'obtenir le passage de cette route départementale en sens unique. La Mairie a donc décidé que cette rue passerait à compter de la mi-février en zone limitée à 30 km/h au lieu de 50 km/h actuellement, afin de mieux sécuriser le trafic. (Cf schéma ci-dessous).



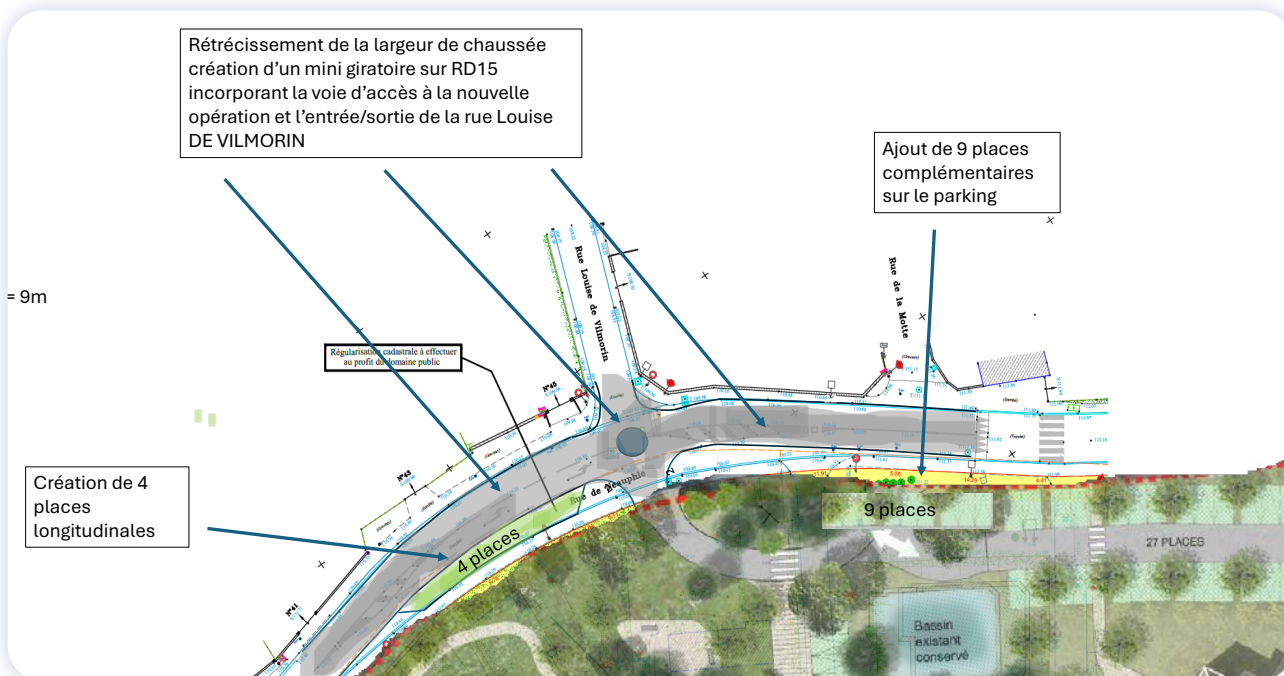
Mise en zone 30 de la Rue de Neauphle

Pour mémoire, le PLU a déjà prévu d'agrandir le parking situé au croisement de la Rue Saint-Frédéric et de la Rue de Neauphle afin de majorer le nombre de places de stationnement de cet équipement qui sera végétalisé. Cet aménagement, tout comme l'apaisement de la circulation Rue de Neauphle, sera soumis à concertation avec les riverains après la période des municipales. Dans le cadre de la future OAP, il est également prévu un renforcement significatif du nombre de places de stationnement. Des aménagements ont déjà été soumis au groupe de travail et à une partie des riverains cet été. De même, un comptage a été mis en place afin de documenter la réflexion.

De la même manière, les réflexions sur l'OAP Saint

Louis ont été suspendues, dans le respect de la période de réserve pré-électorale. Sur ce dossier, aucune décision n'a encore été prise. L'état juridique du dossier ne le permet pas. En effet, le montage retenu à l'époque pour la construction du bâtiment existant a abouti à une situation complexe où l'hôpital de la Mauldre est propriétaire du terrain, et la CDC Habitat est propriétaire de la construction. Il sera donc nécessaire que les deux parties puissent s'accorder sur la vente du terrain avant de pouvoir envisager quoi que ce soit, ce qui laissera largement le temps à un processus de concertation apaisé de se dérouler et de peser sur les décisions du futur propriétaire. Rappelons qu'il ne s'agit en aucun cas d'un projet porté par la commune, mais bien d'un projet porté par un propriétaire privé, qui est maître chez lui. Grâce au futur processus de concertation, les habitants et la Mairie pourront faire part de leurs souhaits. Le groupe de travail pourra reprendre après les élections.

La commune a déjà décidé de réduire de 40 % le nombre de logements initialement prévus sur cette OAP (soit une réduction de 70 logements sur les 190 logements initialement prévus par le PLU 2019). Cela revient à créer seulement 53 logements supplémentaires par rapport à l'existant. Cette décision a dû être défendue auprès de l'État dans un contexte problématique de retard du nombre de logements à produire sur la commune. Les exemples de constructions dans les secteurs urbains à proximité ont incité la Mairie à approfondir la façon de construire du logement soigneusement intégré à notre village. Si les petites unités sont de plus en



plus compliquées à produire, en raison d'un coût de construction désormais trop élevé, il reste cependant des leviers intéressants : parmi eux, le choix d'une résidence intergénérationnelle permet de coupler logement et véritable projet de vie pour les résidents, avec du personnel dédié animant l'établissement, et veillant à leur intégration dans le quartier. L'autre avantage d'une telle structure concerne la réduction du nombre de véhicules (constaté dans la pratique) par rapport à des logements sociaux simples.

Qui sont les demandeurs de logements sociaux à Jouars-Pontchartrain aujourd'hui ?

Au 1^{er} janvier 2026, on recense 1.047 demandeurs de logements sociaux pour notre seule commune. Nombre d'entre eux sont déjà Chartripontains : des jeunes désireux de quitter le foyer familial en restant sur la commune, des ménages se séparant mais dont les enfants restent scolarisés à Jouars-Pontchartrain, ou des salariés sur la commune (de l'hôpital, boulangeries ou encore restaurateurs), des personnes âgées chartripontaines qui n'auront plus les moyens de louer dans le privé. Les plafonds de revenus permettant l'accès au logement social concernent en moyenne 60 % de la population.



Actuellement, les logements sociaux disponibles sur la commune restent encore trop rares

pour faire face à des demandeurs qui sont pour certains dans des conditions particulièrement critiques avec de très jeunes enfants. Sur l'année 2025, ce sont 90 dossiers de demande de logements qui ont été instruits pour seulement 17 logements attribués sur le contingent Mairie.



Les services techniques, acteurs du quotidien

Les agents des services techniques jouent un rôle majeur dans le quotidien de la commune.

Leurs actions contribuent directement à l'amélioration du cadre de vie des Chartripontains. Qu'il s'agisse de travaux, d'entretien ou de l'organisation des événements municipaux, rares sont les projets communaux qui ne font pas appel à leur expertise.

Au cœur de leurs missions se trouvent l'entretien et la maintenance du patrimoine communal. Les équipes veillent chaque jour à la qualité des espaces publics, à la sécurité des voiries et des trottoirs, ainsi qu'au bon fonctionnement des équipements urbains tels que l'éclairage public ou le mobilier.

Ils sont également très investis dans la préservation de l'environnement communal.

Le patrimoine bâti fait l'objet d'une attention constante. Les bâtiments communaux sont entretenus et maintenus afin de garantir leur bon état et leur conformité aux normes en vigueur. Les équipes assurent également le suivi des contrats liés à l'énergie et veillent à la sécurité des établissements recevant du public, notamment à travers l'organisation des commissions de sécurité.

En lien avec des partenaires extérieurs, les services techniques interviennent aussi sur les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales, contribuant ainsi à la salubrité et à la protection du territoire communal.

Par ailleurs, nos agents accompagnent les projets structurants de la municipalité. Ils participent à l'étude, à la planification et à la réalisation des travaux de construction, de réhabilitation ou d'aménagement qui façonnent l'avenir de la commune.

Enfin, lors des fêtes, cérémonies et manifestations, leur rôle logistique est essentiel. Installation du matériel, transport, gestion des véhicules et des équipements communaux : leur mobilisation permet le bon déroulement des événements qui rythment la vie locale.

Exemples d'actions réalisées en 2025



Terrains de tennis

Modernisation de l'éclairage extérieur des courts de tennis de la commune. L'installation de 16 projecteurs à LED permet de diviser au moins par 12 la consommation énergétique par rapport à l'ancien éclairage.

Coût : 9 387 € TTC

Rénovation du bâtiment Jacques Prévert 3 (JP3)

Les travaux de rénovation énergétique et de l'extension du groupe scolaire Jacques Prévert - bâtiment 3, ont débuté à l'automne dernier. Les travaux d'extension vont permettre de créer 5 nouvelles classes, un dortoir et un local sanitaire. La livraison du projet est prévue pour la rentrée 2026.

Le projet bénéficie de plusieurs subventions :

- **CAR** - Contrat d'Aménagement Régional (Région IDF) : **400 000 €**
- **Fonds vert** (État) : **290 000 €**
- **CCCY** - Communauté de Communes Cœur d'Yvelines : **261 928,69 €**
- **DETR** - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (État) : **117 000 €**
- **DSIL** - Dotation de Soutien à l'Investissement Local (État) : **72 000 €**

Avant les travaux

Après les travaux



Région
Île de France



Cœur d'Yvelines

PRÉFET
DES YVELINES
Liberté
Égalité
Fraternité



Rue Mazières – Rue Saint-Louis

Rue Saint-Louis : enfouissement des réseaux, réfection de l'éclairage avec rajout d'un point d'éclairage et déplacement d'un candélabre, réfection des trottoirs et de la bande de roulement.

Rue Mazières : réfection des trottoirs et de la bande de roulement, installation d'un abri bus, marquage au sol.

Coût : 597 343 € TTC



Vivre ensemble

Lors des fêtes de fin d'année, les agents des services techniques mettent en valeur leur savoir-faire à travers l'installation des illuminations de Noël. Réalisées avec soin malgré une météo parfois difficile, ces décorations créent une ambiance chaleureuse et conviviale.

Par ailleurs, la commune s'est équipée d'une nouvelle balayeuse moderne, améliorant la propreté des espaces publics et l'efficacité du travail des agents, sans recourir à des prestataires extérieurs.



Pumptrack

Inaugurée le 19 avril, la pumptrack comporte 3 pistes de niveaux différents.

Coût : 260 629 € TTC

L'ensemble des équipements du parc de loisirs ont été largement subventionnés :

PRÉFET
DES YVELINES
Liberté
Égalité
Fraternité

Yvelines
Le Département

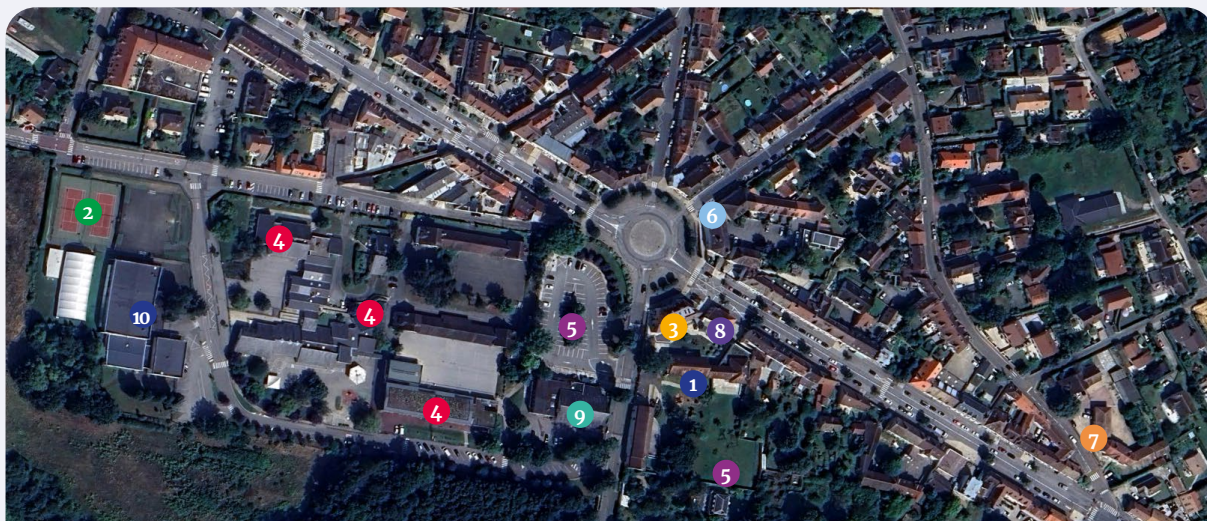
AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Région
Île de France

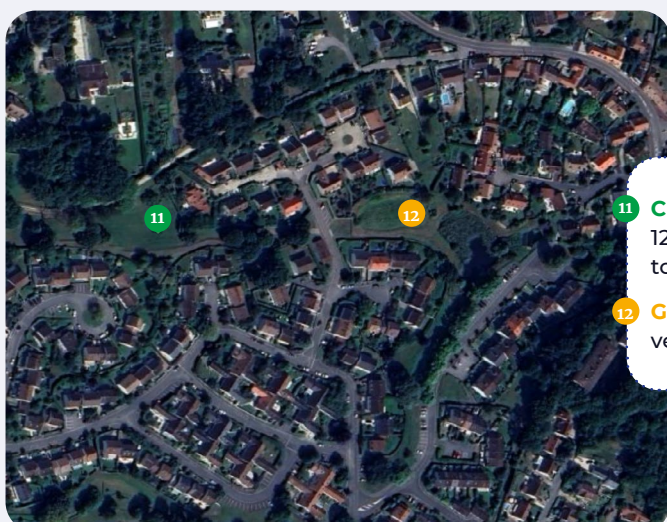
Nos agents sont au service :

- De la propreté
- De la sécurité
- De la biodiversité
- De la solidarité
- Du patrimoine
- Du vivre-ensemble...

Les missions des services techniques sur la commune en 2025



- 1 **Mairie** : Réparation de la chaufferie.
- 2 **Terrains de tennis** : Modernisation de l'éclairage extérieur des courts de tennis de la commune.
- 3 **Gai Relais** : Travaux d'étanchéité et remplacement de l'éclairage extérieur.
- 4 **Écoles maternelles et primaires** : Réfection de salles de classe, sanitaires, réparation de fuites, de toiture, remplacement de tableau électrique.
+ Mise en place de jeux et agrès de sol dans la cour de JP2 et JP3.
+ Travaux d'extension JP3 + JP4 : mise en place d'un interphone pour la Villa Jeunes, travaux de réfection concernant l'étanchéité du bâtiment.
- 5 **Parc de la médiathèque et parking du foyer rural** : Pose de bornes électriques pour satisfaire les besoins lors des événements festifs communaux.
- 6 **Rue Mazières et Saint-Louis** : Coordination des travaux d'enfouissement des réseaux et de l'éclairage public.
+ Réfection des trottoirs et de la bande de roulement, marquage au sol et création d'un abribus.
- 7 **Conservatoire de musique et de danse** : Remplacement de la porte d'entrée.
- 8 **Agence postale communale** : Réfection de la rampe d'accès, mise aux normes PMR.
- 9 **Foyer rural** : Réfection du système de ventilation, des murs de la salle de conférence, remplacement des tableaux électriques.
- 10 **Gymnase Phélypeaux** : Réfection de la chaufferie et installation d'une commande à distance pour l'ouverture de la porte d'entrée.



- 11 **Création du verger des naissances** : Plantation de 12 arbres fruitiers représentant les naissances sur tout le mandat à partir de 2020.
- 12 **Gestion de l'éco-pâturage** : Entretien des espaces verts et relation avec le prestataire en charge.



Parc de loisirs intergénérationnel : Réalisation d'une pumptrack inaugurée en avril 2025.

+ Aménagement d'une traversée piétonne en concertation avec le Département, permettant de se rendre en toute sécurité au parc de loisirs.

Coût des travaux : 23 814,60 € TTC subventionnés à hauteur de 80% au titre des amendes de police.

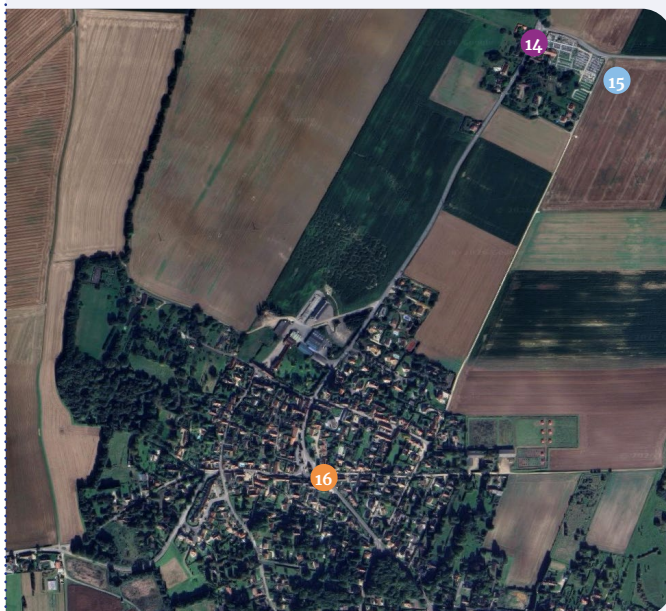
14 Église Saint Martin : L'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre de réhabilitation intérieure de l'église Saint Martin de Jouars a été lancé. Un architecte des monuments historiques a été retenu. Des études préparatoires sont en cours. Le démarrage des travaux est prévu sur le dernier trimestre de l'année 2026.

15 Voie verte entre le chemin de l'aviateur AITKEN et le chemin de la Messe : Grâce aux cultivateurs, aux propriétaires fonciers ainsi qu'au CD78, cette nouvelle voie verte permettra le déplacement sécurisé des piétons et des cyclistes entre les hameaux, avec une voie dédiée. L'entrée et sortie de ville seront repositionnées dans le secteur afin d'abaisser la vitesse des véhicules et ainsi sécuriser la traversée de la chaussée entre les deux voies existantes.

16 Route du Tremblay - carrefour du parc aux loups : Réaménagement des trottoirs de la Route du Tremblay en rive de la RD13 pour assurer une circulation des piétons et des usagers voulant se rendre à l'arrêt de bus au rond-point des Mousseaux.

+ Aménagement aux normes PMR des traversées piétonnes de la route du Tremblay et du pourtour du rond-point du parc aux loups.

Coût des travaux : 91 815,50 € TTC.





Patrimoine et culture

Restauration intérieure de l'église Saint Martin

Saint Martin en évêque

Consolidation de la peinture et de la toile par un refixage et un rentoilage à la cire-résine. Remplacement du châssis.



Avant



Après

Jésus devant Caïphe

Décrassage de la dorure, réintégration des lacunes, consolidation des moulures fracturées et reprise des dorures usées.



Avant



Après

Retable de la Chapelle Sud

Support : Dépoussiérage et traitement insecticide et biocide, renfort structurel, greffe et comblements.

Surface : Nettoyage, refixage et retouche de polychromie, masticage et dorure à la feuille d'or.



Avant



Après

L'église Saint Martin de Jouars-Pontchartrain livre ses trésors !

En 2023, nous avons fait restaurer un banc Charles X et un fauteuil de Célébrant qui se trouvaient dans l'église Saint Martin.

Pendant ce travail minutieux, les restaurateurs ont trouvé une estampille « JACOB D.R. MESLEE » sur la traverse du fauteuil. Cette estampille était utilisée par les ébénistes Georges Jacob (1735-1814) et son fils François Honoré Georges Jacob Desmalter (1770-1841) entre 1803 et 1813. Les restaurateurs ont également découvert une ancienne étiquette mentionnant « Mme la Comtesse d'Osmond » laissant penser que le fauteuil a été offert à l'Eglise par la marquise d'Osmond (1781-1866).

Une belle découverte pour le patrimoine chartripontain que nous souhaitons mettre en avant.



Le banc Charles X trône désormais dans la salle du conseil municipal et le fauteuil Célébrant est resté dans l'église Saint Martin.



Un tableau volé a été retrouvé !

«La Charité de saint Martin» est un tableau du XVI^e siècle, peint à l'huile sur bois, autrefois conservé dans l'église Saint Martin. Il représente l'épisode emblématique où

Martin de Tours, alors qu'il était légionnaire de l'armée romaine, aurait partagé son manteau avec un mendiant aux portes d'Ambianorum (Amiens), en Gaule du Nord. Une scène majeure qui a inspiré de nombreuses œuvres. Celle-ci a été volée en 1981 et était depuis introuvable.

Des recherches récentes nous confirment que ce tableau a été localisé en Italie, aux alentours de Ferrare. Nous espérons pouvoir restituer ce tableau aux Chartripontains d'ici la fin de l'année !

Projet de création d'une association : les amis de l'Eglise Saint Martin

Le père Charles-Henry Huguet, curé de la paroisse, arrivé en octobre 2024 sur notre commune, projette de créer une association dans le but de collecter des fonds pour aider à la restauration de l'église.

Jusqu'à aujourd'hui, beaucoup de projets ont été couverts par la mairie, des demandes de subventions sont en cours et d'autres à venir. Mais la participation collective rendra cette action encore plus grande et fédératrice.

Pour plus d'informations, contactez la paroisse : paroissenp@gmail.com

Une vie au service de la culture

Dans cette édition, nous avons souhaité mettre à l'honneur Elvira NETO, responsable du service culture de Jouars-Pontchartrain.

Après plus de trente années consacrées à l'action culturelle, Elvira s'apprête à prendre une retraite bien méritée. Un départ qui marquera la fin d'un parcours professionnel exemplaire, profondément ancré dans le service public et l'amour des textes.

Diplômée d'une licence de lettres modernes obtenue à la Sorbonne, puis formée au métier de bibliothécaire, Elvira débute sa carrière en créant une bibliothèque de quartier à Plaisir, au centre social Flora Tristan qui n'existe plus aujourd'hui.

En 1992, elle participe à une autre aventure fondatrice : la création de la bibliothèque municipale de Jouars-Pontchartrain, qui deviendra la médiathèque actuelle, inaugurée le 10 novembre 1992.



L'équipe de la médiathèque lors du forum des associations en 2023

Elle y consacrera 34 années, accompagnant son évolution, son développement et son rayonnement.

Parmi les temps forts de cette histoire, on retient notamment l'agrandissement de la médiathèque entre 2016 et 2018, ainsi que les fêtes commémoratives des 10 ans, des 20 ans ou encore des 31 ans. Moments fédérateurs pour les habitants comme pour les équipes.

Tout au long de sa carrière, elle n'a cessé de se former, d'innover et de faire évoluer les services proposés.

Ainsi, Elvira est à l'origine de la création du réseau intercommunal "Au fil des pages 78" en 2010.

Ce réseau, en constante évolution, rassemble aujourd'hui 15 communes témoignant de son engagement pour une culture accessible et partagée à l'échelle du territoire.



Elvira NETO en 2020

Défenseuse convaincue de la gratuité d'accès aux collections, Elvira a toujours œuvré pour une médiathèque ouverte à toutes et tous, attentive aux évolutions des publics et aux nouvelles missions de la lecture publique.

Animée par un amour profond des textes qui font réfléchir, réagir et bousculent les idées reçues, elle a également porté une attention particulière à l'action culturelle, à la défense des artistes et à la création de formes originales de spectacles, faisant de la médiathèque un véritable lieu de vie, de rencontres et de création.

Au moment de tourner cette page, la commune tient à saluer une professionnelle passionnée, qui laisse derrière elle un héritage précieux.

Merci pour ces années d'engagement, de transmission et de culture partagée.



Déménagement de la médiathèque le 08 juillet 2016



Chiffres de 1993

789 adhérents

4 600 ouvrages

Chiffres de 2025

1 748 adhérents

20 891 ouvrages



Le saviez-vous ?

Pourquoi la médiathèque porte le nom de Frontenac ?

Cela fait référence à Antoine de Buade de Frontenac, propriétaire du château de Pontchartrain de 1598 à 1609.

Une nouvelle organisation

Suite au changement du mobilier de la médiathèque de Frontenac, la signalétique ne correspondait plus à la nouvelle disposition des collections.

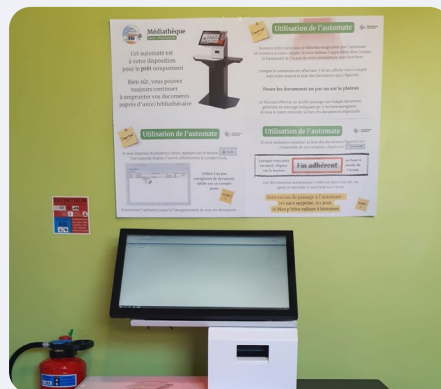
Un groupe de travail composé d'un panel de lecteurs et de bibliothécaires a travaillé ensemble sur une nouvelle signalétique au plus près des besoins des usagers. Une lycéenne chartripoitaine a ensuite créé, bénévolement, des supports adaptés. Ce travail co-construit autour de la signalétique a été inauguré le 13 décembre.



L'installation d'un automate de prêt

Un automate uniquement dédié au prêt, a été mis en place pour faciliter le flux des emprunteurs à moyen terme.

Les bibliothécaires restent et resteront toujours au service des adhérents !



Toutes les informations sur la médiathèque

Sur le site internet de la mairie, une page est spécialement dédiée à la médiathèque de Frontenac et au réseau Au fil des pages 78.

Vous pourrez y trouver la présentation de la bibliothèque et du réseau, les animations du moment, l'application Biblix mon compte, les horaires d'ouverture, les différents services proposés et d'autres informations utiles.

Le portage à domicile

Vous habitez à Jouars-Pontchartrain et vous ne pouvez pas vous déplacer à la médiathèque pour des raisons de santé : mobilité réduite, longue maladie, arrêt momentané ou autres ?

Notre médiathèque vous propose un service GRATUIT de portage à domicile.

Contactez la médiathèque de Frontenac par téléphone au 01.34.89.27.27 ou par courriel à mediatheque@jouars-pontchartrain.fr pour prendre rendez-vous et échanger sur vos envies de lectures et bénéficier de ce service !



Fin d'année 2025 à Jouars-Pontchartrain

En décembre, la commune s'est animée au rythme des festivités de fin d'année, entre moments de partage, lumières et animations pour petits et grands. Puis, pour la nouvelle année, l'hiver s'est invité autrement, avec un épisode neigeux venu transformer la commune. Retour sur ces temps forts qui ont marqué la saison hivernale.



Jouars-Pontchartrain illuminée

Tout au long du mois de décembre, les décorations de Noël ont illuminé Jouars-Pontchartrain et contribué à l'atmosphère festive de la commune. Le grand sapin de la place Foch, a particulièrement été apprécié. Bravo aux services techniques pour leur investissement et leur travail, qui ont permis d'offrir ce décor festif aux habitants.



Marché de Noël

Le samedi 6 décembre, le marché de Noël a rassemblé de nombreux visiteurs venus déambuler entre les stands des exposants. Les enfants ont également profité des animations proposées par les équipes du Centre de loisirs et de la Villa Jeunes. Un grand merci aux associations participantes pour leur mobilisation.



Concours de décorations

De nombreux habitants ont participé au concours de décorations de Noël et ont contribué à embellir la commune. Les plus belles réalisations ont été choisies par les Chartripontains.

Félicitations aux gagnants et merci à l'ensemble des participants pour leur implication !



JP enneigé !

En janvier, après les festivités, un épisode neigeux est venu recouvrir Jouars-Pontchartrain d'un manteau blanc. Les équipes municipales se sont mobilisées pour limiter l'impact des intempéries et assurer la sécurité de tous. Une parenthèse qui a offert des paysages remarquables et marqué les esprits.





Vie des associations

// AC Chennevières

On s'était dit rendez-vous dans 10 ans

Les habitants de Chennevières défendent l'idée d'un certain cadre de vie qui préserve la nature.

AC regroupe tous les habitants qui souhaitent participer à cet objectif.

Nous avons bien conscience que Jouars-Pontchartrain est une commune privilégiée et nous voulons que ça dure.

La circulation sous toutes ses formes reste un sujet permanent de nos préoccupations communes. La route partagée reste parfois un vœu pieux. Piétons, cyclistes et automobilistes peuvent-ils cohabiter sereinement ?

En ce qui concerne les nuisances sonores, nous avons de grands espoirs d'amélioration à l'égard des travaux en cours dans le tunnel de Chennevières. Après l'effort, le réconfort ?

Et cette année 2026, nous fêtons notre première décennie. On s'était dit rendez-vous dans 10 ans... nous y sommes. Surprise ! Surprise !

Rejoignez-nous pour préparer la prochaine décennie !

ADHÉSION 2025/2026

Association pour Chennevières

Je vis ici donc j'agis !

Mail : association.chennevieres@gmail.com
Site : asso.chennevieres.wixsite.com/info
Facebook : AC Chennevières

WEB

SCANNEZ

♥ Plus nous serons nombreux, plus notre action sera efficace

✚ **REJOIGNEZ-NOUS !**

Adhérer c'est montrer votre soutien et renforcer la légitimité d'AC

Bulletin d'adhésion disponible sur le site internet : <https://asso.chennevieres.wixsite.com/info>

association.chennevieres@gmail.com

Ensemble, agissons pour notre environnement et notre cadre de vie quotidien

Mail : association.chennevieres@gmail.com
Site : www.asso-chennevieres.wixsite.com/info
Facebook : **AC.Chennevieres**

// ABC&O

Quand la danse rime avec générosité

Le 6 décembre, l'ABC&O a une nouvelle fois consacré sa journée à la solidarité et à la générosité au profit de l'AFM Téléthon, dans le Foyer Rural qui accueillait son marché de Noël.

Merci à tous les bénévoles qui ont su faire de cette journée un succès, à notre Père Noël et à notre photographe Xavier, qui ont su capturer des instants magiques et offrir de merveilleux souvenirs à toutes les familles. Grâce à votre mobilisation et votre générosité, la somme récoltée cette année dépasse 1 800 €.

Il est l'heure maintenant pour l'ABC&O de commencer à préparer son gala de danse classique et Jazz. Un Gala à l'ABC&O ce sont de nombreux mois de préparation pour les élèves, Anne, Françoise et Coralie leurs professeures, les bénévoles de l'association, sans oublier les parents que



nous tenons à remercier pour leur investissement. Un travail titanesque pour vous offrir 2 jours de gala les 6 et 7 juin.

Pour en savoir plus sur l'ABC&O : www.abco-jp.fr

Mail : contact@abco-jp.fr

Téléphone : 06 58 89 89 30

// ASCM-JP

En route pour 2026 avec l'ASCM-JP

Après la participation à plusieurs événements communaux tels qu'Halloween ou le Téléthon avant Noël, l'ASCM-JP attaque le 2ème trimestre de la saison avec toujours autant de dynamisme !

Du dynamisme, il y en a dans nos sections engagées dans des tournois ou compétitions diverses qui ont déjà démarré au 1er trimestre.

Le 20 décembre, près de 200 adhérents ont partagé un dynamique et sympathique moment de convivialité en famille lors de la fête de Noël.

Le dynamisme, c'est aussi ce qui caractérise les sections « Remise en forme », « Marche nordique » et « Pilates » dans lesquelles il reste encore quelques places.

Alors si vous avez envie de découvrir les bienfaits de la musculation, d'une variante complète et plus sportive de la marche ou encore du Pilates, n'hésitez pas à nous contacter !



Et pour que tout le monde puisse porter les couleurs de l'ASCM-JP, l'association a lancé sa propre boutique en ligne !

Toute l'équipe d'intervenants et de bénévoles de l'ASCM-JP vous attend pour la suite de la saison !

Pour suivre nos actualités, consultez nos divers canaux de communication : www.ascm-jp.pepsup.com/

Facebook : [/ASCM.JP/](https://www.facebook.com/ASCM.JP/)

Instagram : [/ascm.jp/](https://www.instagram.com/ascm.jp/)

// BIELLES DE JADIS

Bourse d'échange motos avant 1975

L'association chartripontaine «Les Bielles de Jadis» organise sa 36e «bourse d'échange Motos avant 1975», qui aura lieu le samedi 11 avril 2026 sur le parking du foyer rural de Pontchartrain.

Nous aurons le plaisir d'accueillir nos exposants sur le thème de la moto ancienne sur le parking, et comme tous les ans, vous pourrez également admirer quelques motos anciennes appartenant à nos adhérents.



Mail : lesbiellesdejadis@gmail.com

Téléphone : 07 52 02 36 94

Facebook : <https://www.facebook.com/biellesdejadis>

Site : www.biellesdejadis.free.fr

// CMDJP

De l'Art tout au long de l'année !

Le CMDJP vous propose de vivre et partager l'Art de la musique et de la danse avec des cours particuliers d'instruments, des ensembles, groupes et orchestres, ainsi que des cours de danse classique, moderne et orientale, accessibles aussi bien aux enfants qu'aux adultes.

Envie de bouger ou de chanter ? Vous pouvez toujours rejoindre certains cours collectifs de danse ou la « Chorale Modern Music ». Les inscriptions restent ouvertes pour ces disciplines, alors lancez-vous !

De nouvelles classes ont récemment vu le jour, notamment en clarinette et en basse, offrant encore plus de possibilités pour découvrir ou approfondir la musique.

Que vous soyez débutants ou passionnés, n'hésitez plus et venez exprimer votre créativité au conservatoire !

Les prochaines dates à retenir :

- Du 23 au 26 février : STAGE DE DANSE (ouvert à tous)
- Du 23 au 27 février : STAGE CHAKAHUAY (musique latine)
- 13 mars à 20h30 (Salle Liebermann) : BLUE JAZZMIN (Latin Jazz en chanson)
- 29 mars à 16h00 (Foyer Rural) : SPECTACLE DES PROFESSEURS (musique & danse)



Informations : secretariat@cmdjp.net - 09 50 05 98 74
2, rue de Neauphle - 78760 Jouars-Pontchartrain



Renseignements au secretariat@cmdjp.net

Facebook : <https://www.facebook.com/CMDJP>

Mail : cmdjp.net/

// LECEF

Les Écoles Chartripontaines en Fête : ensemble pour nos enfants

Depuis la rentrée, l'association LECEF a multiplié les actions au profit des écoles de la commune. Grâce à la mobilisation des bénévoles et à la générosité des Chartripontains, nous avons pu reverser 10 000 € aux écoles, afin de financer projets pédagogiques et activités pour les enfants.

Parmi les temps forts de ce début d'année, la 3ème édition de la bourse aux jouets et notre présence au vide-grenier et au marché de Noël a également permis de soutenir les écoles.

Afin de poursuivre ces actions et d'organiser la kermesse de fin d'année, nous lançons un appel aux parents bénévoles : votre aide même quelques heures est essentielle pour permettre à l'association de continuer à proposer de beaux moments à nos enfants. ecolesenfetejp@hotmail.com



L'Assemblée Générale de septembre a par ailleurs marqué des changements au sein de l'équipe. Nous remercions chaleureusement Julie Le Rochais, notre ancienne présidente, pour son engagement et le travail accompli.

Crédit Montage Photo : ©Aurélié Moueix

Contact : ecolesenfetejp@hotmail.com

Instagram : [Lecéf_78760](https://www.instagram.com/Lecéf_78760)

// CHŒUR ST MARTIN

Traditionnel concert de Noël

Comme chaque année et faisant suite à la conférence de l'association «Jouars-Pontchartrain et l'Histoire» sur l'historique de l'église St-Lin et de ses vitraux, le Chœur St-Martin a donné son traditionnel concert de Noël le 20 décembre devant un public nombreux et enthousiaste. Après un répertoire classique accompagné au piano, à la flûte et à l'accordéon, les enfants et adolescents présents nous ont rejoints pour chanter les traditionnels chants de Noël et terminer le concert dans une ambiance festive. Un grand merci au public et à la Paroisse de nous avoir accueillis !

Notre chœur répète chaque jeudi à 20 heures dans la salle Pietragalla du Conservatoire, gracieusement mise à notre disposition par la Mairie. Le chœur, à quatre voix mixtes, est ouvert à tous, débutants ou non.

Brigitte RENARD (chef de chœur)



Photo : Mme Emerance Betis

Contact : bripyg78@gmail.com

// ZEBRA3

«Pas de bénévoles, pas de manifestation»

L'association Zebra3 Assistance Sécurité s'appuie sur des bénévoles qui consacrent quelques heures — parfois une journée — à la sécurisation des événements sportifs et culturels. Sans eux, nombre de manifestations ne pourraient être organisées.

Pour devenir bénévole, aucune formation n'est exigée : il faut simplement être majeur et si possible avoir le permis de conduire. Votre engagement reste ponctuel et libre. Vous n'êtes pas obligés de participer à toutes les missions de l'association.

Créée en 2022, l'association est désormais bien identifiée à Jouars-Pontchartrain notamment pour la sécurisation de la fête communale, le marché nocturne, le 14 juillet, le vide-greniers organisé par l'ACSJP, en coordination avec la gendarmerie et la police municipale.



Elle intervient aussi sur plusieurs courses parisiennes renommées comme les 20 km de Paris, les 10 km des Champs-Élysées, la Course des Lumières, ... En 2026, de nouvelles actions seront menées autour de la commune.

Notre conviction est simple : « Pas de bénévoles, pas de manifestations ! ».

Pour rejoindre notre association : **06 61 12 45 86**
 Contact : zebra3.assistance.securite@gmail.com
 ou sur notre page Facebook

// FOYER RURAUX

Et si les prochaines vacances étaient l'occasion de devenir animateur ?

Rejoins la formation BAFA !

La Fédération des Foyers Ruraux des Yvelines propose des formations BAFA en externat à Jouars-Pontchartrain.

BAFA - Formation générale :

- Du 28 février au 7 mars 2026
- Du 18 au 25 avril 2026

Tarif : 380€

BAFA - Approfondissement :

- Du 27 au 2 mai 2026

Tarif : 330€

Il reste des places !



Infos et inscriptions : **Fédération des Foyers Ruraux des Yvelines - 06 08 91 45 12**

// RC78

Organisation de deux tournois de futsal

Le week-end des 20 et 21 décembre, le club de Neauphle Pontchartrain a eu le plaisir d'organiser ses deux premiers tournois de futsal, mettant à l'honneur de jeunes talents prometteurs.

Le samedi, 10 équipes U11 se sont affrontées dans une compétition de très bon niveau. Engagement, esprit d'équipe et passion étaient au rendez-vous, offrant aux spectateurs de beaux moments de football dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le dimanche, place aux U9 pour un tournoi tout aussi intense et animé. Malgré leur jeune âge, les joueurs ont fait preuve d'un enthousiasme débordant et d'une grande détermination, garantissant du spectacle à chaque rencontre. L'intensité et l'ambiance étaient à la hauteur du tournoi U11, confirmant la réussite de ce week-end.

Grâce à une organisation réussie et à l'implication de tous, ces tournois ont laissé des souvenirs inoubliables aux enfants comme à leurs familles.



Un grand merci à l'ensemble des bénévoles, éducateurs, supporters et clubs participants pour leur contribution à la réussite de ces événements.

Racing Club de Neauphle Jouars-Pontchartrain

Téléphone : 01 34 89 59 60

Mail : rc78@orange.fr

// SCÈNE D'ENVIES

Jouars-Pontchartrain : Terre de culture, terre de théâtre

Du vendredi 10 au dimanche 12 octobre 2025 : Le festival de théâtre de Jouars-Pontchartrain a présenté 7 troupes qui ont joué des pièces à succès : « Arsenic et vieilles dentelles », « le Tour du monde en 80 jours »...

Notre compagnie « Scène d'Envies » était également présente à ce festival avec des sketches qui ont ravi le public comme au dernier festival de théâtre amateur des Yvelines.



« Scène d'Envies » prépare également pour la rentrée 2026 une pièce comique : comédie douce-amère d'une famille indigne lors d'un héritage.

Contact : **Pierre-Yves**

Mail : scenedenvies@gmail.com



En ce début 2026, santé et bonheur à tous les Chartripontains.

En mars s'annoncent des élections municipales : notre maire s'est déclaré candidat. D'autres têtes se profilent, en quête de reconnaissance plus ou moins affichée.

Après une longue période d'hibernation, le réveil de l'un d'eux semble plus relever d'ambition que d'intérêt pour la commune. Alors que toute son ancienne équipe refuse de continuer à travailler dans les conditions précédentes, nous avons « le retour » de cet ancien candidat.

Pas de procès d'intention, mais parlons de notre ressenti !

Elus en 2020, nous souhaitions participer et partager sur les projets liés à notre territoire rural. Elus de terrain, présents sur la commune parfois depuis des générations, nous voulions débattre de tout avec tous.

Les trois premières années du mandat ont été très difficiles. Nous pensions être représentatifs d'une grande partie de la population et fiers de l'être. Or, nous étions exclus de tout débat. Profitant des réserves financières correctes faites par ses prédécesseurs, le maire de 2020 à 2023 dépensait beaucoup en recrutements (après la fuite de nombreux agents) et en cabinets/conseils : nos remarques étaient balayées d'un trait.

Il a quitté son poste en 2023 pour prendre la suppléance d'un député, appelé à de hautes fonctions ; la dissolution de l'Assemblée nationale de 2024 a mis fin à ce rôle et Madame la Députée a choisi un autre suppléant (peut-on lui demander pourquoi ?). Notre ancien maire, après avoir retrouvé un poste de simple conseiller municipal, est très peu présent en mairie.

Après son départ, l'ambiance a changé entre élus et dans le personnel. Le dialogue s'est réinstauré : les projets peuvent être discutés ensemble.

Nous ne sommes pas toujours d'accord avec les choix de l'équipe majoritaire mais nous pouvons nous faire entendre. 2 exemples ? les finances tendues et le PLU : meilleur que le précédent, il reste très imparfait, en particulier sur les OAP, et il faudra l'améliorer !

Nous pouvons maintenant apporter expérience et connaissances, ainsi que notre écot aux projets, grâce au dialogue. La concertation a fait sa réapparition.

En souhaitant que cela se poursuive, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants, pour un avenir serein à Jouars-Pontchartrain. Il est fondamental d'être ancré sur le territoire devant les enjeux nationaux et internationaux. Les élus municipaux représentent cet ancrage : les « politiques » sont souvent loin des soucis de chacun.

Nous ne devons compter que sur nous-même ! L'Etat demande toujours plus aux collectivités locales sans en donner les moyens : ce sont elles qui font face au quotidien.

Souhaitons bonne chance aux candidats motivés... Même à celui qui sort un nouveau cartable de rentrée, et cherche de nouveaux amis « pour la vie » !

Une page va se tourner : chacun d'entre nous aura la liberté de s'exprimer par son droit et son devoir de citoyen : VOTER, avec la possibilité de débattre c'est la richesse de notre démocratie que beaucoup nous envient.

avecvousjp@gmail.com ou sur les réseaux sociaux

Laurent GISQUET, Catherine JACOB, Laurent LE PAVEC, Marie-Laure ROQUELLE, Serge VILLAIN

À l'aube de cette nouvelle année 2026, et alors que le mandat municipal touche à sa fin, il nous paraît important de prendre un temps de recul, notamment à la suite de la récente et bien curieuse déclaration d'intention de celui qui fut maire de 2020 à 2023. Ce dernier semble en effet attaquer tout le monde tous azimuts dans un unique but : reprendre sa place de maire à tout prix...

Durant ces six dernières années, notre groupe d'opposition a exercé son rôle avec sérieux et constance, dans le respect des institutions. Nous avons soutenu les projets que nous estimions utiles pour notre commune et exprimé nos désaccords lorsque nous pensions que d'autres choix auraient pu être faits. Cette diversité de points de vue fait partie intégrante du débat démocratique local.

La fin d'un mandat est aussi l'occasion de rappeler que l'action municipale est avant tout collective. Agents communaux, bénévoles associatifs, acteurs économiques, habitants engagés : chacun contribue, à sa mesure, à la vie et à l'évolution de notre commune. Nous tenons à saluer cet engagement quotidien, souvent discret mais essentiel.

Les prochains mois permettront aux habitantes et habitants de réfléchir à l'avenir de leur commune. Quel que soit le projet municipal qui sera débattu, nous formulons le vœu que les échanges se déroulent dans un climat respectueux, constructif et apaisé, à la hauteur des enjeux locaux.

En ce début d'année 2026, nous adressons à l'ensemble des Chartripontaines et Chartripontains nos meilleurs vœux de santé, de sérénité et de solidarité, ainsi que nos vœux les plus sincères à celles et ceux qui œuvrent chaque jour au service de l'intérêt général.

La liste « Bien vivre ensemble à Jouars-Pontchartrain »

Pascal Marteau, Amandine Lotodé, Karine Déprés



Retrouvez dans cette rubrique, le résumé des principaux points votés lors des derniers conseils municipaux.

4 décembre 2025

Administration

Désignation du secrétaire de séance du conseil municipal du 4 décembre 2025
 Approbation du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2025
 Conventions de prêt de salles à diverses associations
 Règlement intérieur du foyer rural
 Protection fonctionnelle de Messieurs MENGELLE-TOUYA Thomas et LEMOINE Hervé

Syndicat

Rapport d'activité du SIVU Cœur d'Enfants 2024
 Rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement du SIARNC 2024
 Rapport d'activité du SEY78 2024
 Rapport d'activité du SILY 2024
 Rapport sur le prix et la qualité du service SIRYAE 2024
 Adhésion de la commune de Septeuil au SIRYAE

Finances

Décision modificative n°3 Budget principal
 Ouverture de crédit d'investissement 2026
 Budget principal
 Ouverture de crédit d'investissement 2026
 Budget annexe Développement économique
 Admission en créances éteintes d'un titre de recettes
 Liquidation de l'AFIR
 Demande de contractualisation d'un Contrat Départemental Yvelines +
 Subvention ABC&O 2025
 Subvention Amicale du Personnel 2025
 Subvention Arts Martiaux de Jouars-Pontchartrain 2025
 Subvention ASCM 2025
 Subvention Club de l'Amitié 2025
 Subvention CMDPJ 2025
 Subvention Association DIM 2025
 Subvention Association La Bond'Ance 2025
 Subvention Randonnée Amicale Sportive des Yvelines 2025
 Subvention RCNP78 2025
 Subvention UNAC 2025

Direction de l'Aménagement et du Cadre de Vie

Abandon de la procédure de modification simplifiée n°2 du PLU
 Acquisition amiable des parcelles B476, B477, AH55 et AH60
 Acquisition amiable d'une partie des parcelles situées le long de la RD23 en vue de l'aménagement de sécurité pour la voie verte

Environnement

ICPE modification du plan d'épandage de la station d'épuration de Villiers-Saint-Frédéric

Ressources humaines

Modification des modalités d'application du Compte-épargne temps

Développement économique

Convention entre FEPEM et France Services

BUS PMI

à Jouars-Pontchartrain
 Parking du Foyer Rural

Dates de passage :

- 27 février
- 27 mars
- 24 avril
- 22 mai
- 19 juin
- 17 juillet
- 14 août
- 11 septembre
- 9 octobre
- 6 novembre
- 4 décembre



Plus d'informations :



Téléchargez l'application mobile JP

Et recevez des notifications pour les actualités importantes concernant notre commune.





Ils sont venus au monde

SIBOULET Olivia le 21 juin 2025
BENHAMLAT Aylan le 02 septembre 2025
CANTIN Jade le 17 septembre 2025
TONDJOI Sarah le 26 septembre 2025
STEFFEN MAGNIER Baptiste le 17 octobre 2025

ASSEZ Jude le 14 novembre 2025
MORCHID Imran le 21 novembre 2025
GUESSOUS Jad le 24 novembre 2025
BOMBONATI THELAMON Maël le 1^{er} décembre 2025



Ils nous ont quittés

VERON Christiane le 1^{er} octobre 2025
 veuve **OLLIVIER**
LE BELLEC Françoise le 03 octobre 2025
 épouse **BENAMARA**
LENOIR Rose le 19 octobre 2025
 veuve **FAISAN**
GAILLARD Jacqueline le 24 octobre 2025
 veuve **CHÉNÉ**
BARBIER Simonne le 29 octobre 2025
 veuve **GUIOT**
BARTHEL Patrick le 31 octobre 2025
GAILLET Gérald-Alain le 06 novembre 2025
MAURY Suzanne le 12 novembre 2025
 veuve **KONZ**
FILPI SANTINI Renata le 12 novembre 2025

PICHON Raymonde le 14 novembre 2025
 veuve **MARMUSE**
CLÉMENT Marie-Claude le 29 novembre 2025
GRÉVEREND Liliane le 04 décembre 2025
 veuve **PILLET**
PHAM Thi Ngoc Lan le 04 décembre 2025
RAULT Chantal le 04 décembre 2025
 épouse **LEDIER**
VOISIN Gérard le 20 décembre 2025
DESCHAIKRE Nicole le 14 décembre 2025
 veuve **GUÉRIN** le 20 décembre 2025
BEN KADDOUR Abdelkader le 20 décembre 2025
JACQUEMENT Sébastien le 02 janvier 2025
PIECOURT Jeannine
 veuve **MORENO**

Information

Pré-inscription pour la rentrée scolaire 2026/27

Pour rappel, les pré-inscriptions pour la rentrée de septembre 2026, sont ouvertes depuis le mois de novembre.

Les inscriptions scolaires s'adressent :

- Aux enfants nés en 2023 ;
- Aux enfants de Grande Section vers le CP ;
- Aux nouveaux habitants chartriens.

Si votre enfant n'est pas encore scolarisé à Jouars-Pontchartrain ou s'il est né en 2023, il est temps de l'inscrire pour la rentrée de septembre 2026.

Pour procéder à son inscription, il faudra transmettre le dossier de préférence par mail à :

scolaire@jouars-pontchartrain.fr

Vous pouvez aussi vous présenter au service scolaire sur rendez-vous, muni :

- De votre livret de famille (original et copie) ;
- D'un justificatif de domicile (original et copie) ;
- Du carnet de santé de l'enfant à inscrire (original et copie des pages vaccinations) ;
- En cas de divorce, dernier acte de jugement du tribunal mentionnant la garde des enfants ;
- En cas de séparation à l'amiable, courrier avec accord des 2 parents ;
- De votre numéro CAF.

Vous devrez également remplir une fiche de préinscription (téléchargeable sur le portail familles, dans l'onglet « Actualités » accessible sur le site Internet ou disponible au service scolaire lors de l'inscription.



L'agenda de la commune

Élections municipales

15 mars

1^{er} tour

22 mars

2^{ème} tour

Atelier à vos aiguilles

Venez confectionner au crochet et au tricot des objets pour Pâques.

Samedi 14 mars de 14h30 à 16h30

À la médiathèque

La BD raconte le monde

Conférence-rencontre autour des origines de la bande dessinée.

Samedi 21 mars 2026 à 17h30

À la médiathèque

Café parentalité : le sommeil chez l'enfant

«Le sommeil, on en parle beaucoup... mais on le comprend rarement.

Samedi 28 mars de 10h30 à 12h00

Journées Blaise Cendrars

Deux événements s'inscrivent dans le cadre des 5e Journées Blaise Cendrars « L'Amérique de Blaise », organisées par la Compagnie à Hauteur 2 Voix (H2V), avec le soutien de la commune de Jouars-Pontchartrain et de l'Association internationale Blaise Cendrars

• **Atelier d'écriture** : Mon Amérique à moi ! à partir de 12 ans
Samedi 21 mars de 15h00 à 17h00

• **Concert** : Black Coffee - Tout public
Vendredi 27 mars à 20h30
Salle Liebermann

Programme complet sur demande à :
compagnieah2v@gmail.com

Commémoration du 8 mai

Vendredi 8 mai
Monument aux morts

Festival Cajun à confirmer

Du 21 au 24 mai
Foyer rural

Fête de la nature et du développement durable

Samedi 30 et dimanche 31 mai
Parc de la médiathèque

Fête communale et fête de la musique

Samedi 20 juin



Fête de la **Nature** et du **Développement Durable**

Samedi
30 mai &
Dimanche
31 mai

Exposants

Jeux

Ateliers

Animations

Démonstrations

Samedi (journée)
Parc de la médiathèque
1 rue Sainte-Anne

Dimanche (matin)
Parking du Foyer rural
Place du 8 mai 1945

Programme à venir
www.jouars-pontchartrain.fr



commune de **Jouars-
Pontchartrain**